

|  |
| --- |
| **Cadre de Réponse Technique et Développement Durable (CDRTDD)** |

**LOT 1 - TEXTILE**

**Marché public de fournitures courantes et de services**

**ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE**

|  |
| --- |
| **Marché n° 2025-51**  **FOURNITURE ET LIVRAISON D’OBJETS PUBLICITAIRES** |

Accord-cadre à bons de commande passé en procédure formalisée

Appel d’offres ouvert

En application de l’article L. 2124-1, R. 2124-1 et R. 2161-1 du code de la commande publique

**Ecole Nationale Supérieure Maritime**

10 Quai Frissard

76600 Le Havre

**Ce document a valeur contractuelle**

**Le candidat doit impérativement renseigner le cadre de réponse ci-dessous dans sa totalité.**

**Son offre sera appréciée notamment à partir des réponses apportées à ce document.**

## Identification de l’entreprise

## Coordonnées des correspondants de l’entreprise

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom et Fonctions** des interlocuteurs | **Coordonnées** |
| **Commercial**  Nom :  Prénom : | Tél :  Mail : |
| **Suivi des commandes**  Nom :  Prénom : | Tél :  Mail : |
| **Suivi des livraisons**  Nom :  Prénom : | Tél :  Mail : |
| **Suivi facturation**  Nom :  Prénom : | Tél :  Mail : |

## Valeur technique de l’offre (40 points)

* L’examen des échantillons (**la matière, l’esthétique, la durabilité, la fonctionnalité, la robustesse, la** **finition et le design**…) : 15 points
* Les éléments techniques de l’offre (ci-dessous décrits : **processus de commande, reprise de marchandise, assurance qualité et délai**) : 15 points.
* Prise en compte du développement durable (performance en matière de protection de l’environnement : **matériaux utilisés, emballages des produits, identification et visibilité des produits écoresponsables**): 10 points



## Processus de commande

|  |
| --- |
| Décrivez le cycle de commande jusqu’à la livraison. Les éléments permettant une gestion fluide et simple du cycle sont à mettre en avant. |
|  |

## Reprise de la marchandise

|  |
| --- |
| Décrivez la procédure mise en place pour la reprise du ou des produits défectueux et/ou erronés. Précisez notamment si une équipe/plateforme dédiée existe, décrivez le processus, précisez-en les modalités de traitement (mail, numéro surtaxé ?) et engagez-vous sur un délai moyen de traitement du dossier. |
|  |

## Assurance qualité

|  |
| --- |
| **Exigence de qualité et de durabilité des produits**  L’ENSM attache une importance particulière à la qualité et à la durabilité des produits. Il est impératif que les fournisseurs démontrent que les produits proposés sont de qualité et offrent une durabilité éprouvée.  À cette fin, chaque fournisseur devra apporter des éléments tangibles permettant de prouver que ces exigences sont pleinement satisfaites, à savoir :   * Pour les **produits issus du BPU**, fournir des descriptions détaillées, des tests de performance, des certifications ou des retours d'expérience démontrant leur robustesse et leur capacité à répondre aux besoins opérationnels sur le long terme. * Pour les **produits catalogués ou spécifiques**, présenter des documents techniques, des fiches-produits, ainsi que des références ou des études de cas mettant en avant la qualité et la durabilité des solutions proposées.   Les fournisseurs devront également prouver leur engagement envers des pratiques responsables en matière de production, d'approvisionnement et d'impact environnemental, afin de garantir une solution durable sur l’ensemble du cycle de vie des produits proposés. |
|  |

|  |
| --- |
| **Exigence de qualité et de durabilité du marquage**  **Explicitez les choix du type de marquage que vous préconiseriez sur les produits du BPU.**  **L’ENSM souhaite que les marquages soient de qualité et durables. Vous pouvez par exemple préciser vos choix de marquage par gamme de produits et vous vous attacherez à faire le lien avec l’objectif de qualité et de durabilité demandé par l’ENSM.** |
|  |

## Délai

|  |
| --- |
| Merci de vous engager sur un délai maximal que vous préciserez ci-dessous. |
|  |

## Prise en compte du développement durable (performance en matière de protection de l’environnement : matériaux utilisés, emballages des produits, identification et visibilité des produits écoresponsables)

L'évaluation environnementale des offres est basée sur trois sous-critères, prenant en compte les exigences de la loi AGEC (Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) et du décret n° 2024-134 du 21 février 2024.

* **Les matériaux utilisés**

Chaque produit du BPU est noté. Le candidat doit obligatoirement **renseigner pour chaque produit issu du BPU un tableau (annexe 1 au CRTDD)** qui doit permettre d’évaluer les matériaux utilisés, en tenant compte des exigences de la loi AGEC. Ce tableau permet d'attribuer des points en fonction de l’origine, de la recyclabilité et du respect des ressources durables pour chaque produit ou matériau.

* **Les emballages des produits**

Les produits échantillonnés sont également évalués en fonction de leur emballage. Les offres présentant des produits livrés sans emballage, ou avec un emballage minimal, recyclé ou recyclable obtiennent le score maximal. Des points sont retirés pour les produits utilisant des emballages excessifs ou non recyclables.

* **L’identification et la visibilité des produits écoresponsables**

Le catalogue doit inclure un pictogramme ou autre repère visuel facilitant l’identification et la commande prioritaire des produits écoresponsables. Cette identification permet de promouvoir les produits conformes aux exigences de la loi AGEC et d’encourager une consommation durable.

|  |
| --- |
| Préciser comment l’ENSM pourra identifier et commander des produits écoresponsables sur catalogue. Icone spécifique de repérage ? Identification des labels ? Autres… . |
|  |

## Prix des prestations de l’offre (60 points)

Les prix sont jugés de la manière suivante :

* Sur la base du DQE intégrant le prix des articles du BPU : 45 points
* Sur la base d’une commande mystère tirée de l’offre catalogue : 15 points

Commande mystère :

|  |
| --- |
| Nous adresser impérativement les prix publics HT de l’offre catalogue avec marquage préconisé. Vous vous engagerez sur un taux de remise moyen applicable à l’ensemble des articles du lot.  La notation de produits issus du panier mystère intègre le coût du marquage en fonction du panier retenu pour l’analyse. |
| **Veuillez indiquer ci-dessous le pourcentage de remise applicable à l’ensemble des articles du lot. Ce pourcentage de remise sera applicable pendant toute la durée du marché :** |